



CONVOCAATION DE L'ASSEMBLEE PRIMAIRE

Les citoyennes – citoyens de la Commune de Miège sont convoqués en assemblée primaire, à la salle du Remaniement de Miège, **le lundi 12 décembre 2016 à 20h00** avec l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Lecture et approbation du P.V. de l'Assemblée primaire du 20 juin 2016
3. Présentation du budget 2017 et approbation
4. Présentation du plan quadriennal 2017-2020
5. Divers

Conformément aux dispositions légales, le budget 2017 demeure déposé au greffe communal à la disposition des contribuables, du lundi au vendredi de 13h30 à 17h00, à partir de ce jour et jusqu'à la date de l'Assemblée primaire.

Le budget 2017 est adressé à tous les ménages avant l'Assemblée primaire.

L'Administration communale :

Miège, le 21 novembre 2016